



FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE & JEU PROVENCAL
LIGUE ILE DE FRANCE
COMITE des YVELINES



USMC Pétanque Les Clayes-Sous-Bois

Affiliation FFPJP n° 078/77.0924

Compte Rendu Réunion N°8

Du Jeudi 17/04/2014 (18h00)

Section Pétanque Les Clayes-Sous-Bois

Étaient présents :

Yannick, Alain, Jean François, Gilbert, Joseph, Etienne, Daniel.S, Gerard, Cedric, Jean Michel, Jean Michel.B, Daniel.L, Michel.

Invité présent : Nicolas Ciszewski Président de l'USMC

Absents excusés : Eric (problème familial), Yann et Didier (problème professionnel)

Le quorum étant atteint la séance débute à 18h10

Point 1 de l'ordre du jour : Championnat des 3 et 4 Mai 2014

Le président absent, Yannick préside la séance et donne la parole à Gerard qui nous notifie les besoins en personnels et matériels pour le bon déroulement du concours des 3 et 4 Mai 2014.

Gerard préconise qu'il serait utile que le montage des barnums, le traçage de 32 terrains et l'installation électrique soient fait le Vendredi 2/05/2014.

Yannick se charge de gérer tous les besoins en matériel auprès de la Mairie et Jean Michel.B se charge de la gestion des traçages des 32 terrains.

Gerard évoque les contraintes de manutention de matériel du bureau au terrain en partie haute et nous propose de trouver une petite camionnette.

Gilbert se charge de trouver cette petite camionnette qui sera à notre disposition tout le week-end.

Jean François se propose de fournir des caisses de déménagements.

Gerard demande de prévoir un parking pour les officiels, celui-ci sera devant chez le gardien du stade et sera géré par Jean Michel.B et Joseph. Un deuxième parking pour les joueurs est envisagé, il sera derrière le terrain de lyonnaise si le temps le permet.

Daniel.S, est désigné comme responsable des tables de marque et en assure la gestion ainsi que la mise en place en collaboration avec Yannick et Michel.

Michel est chargé d'alimenter en ARGENT liquide la table de marque ainsi que la billetterie et ceci tout le weekend.

Pôle billetterie :

Daniel.L et Etienne sont les responsables de la gestion des tickets d'alimentation le Samedi et le Dimanche.

Michel se charge de l'achat des tickets et de l'encrier.

Gerard se charge de faire les tickets apéritifs.

Gerard demande à ce que toutes les bouteilles apéritifs consommées pendant le week-end soient gardées afin de faciliter la comptabilité des tickets vendus par rapport aux bouteilles consommées.

Pôle buvette :

Samedi 03/05/2014 la buvette sera gérée par GUY qui en sera le responsable assisté de Jean Michel et Joseph.

Dimanche 04/05/2014 la buvette sera gérée par Jean François qui en sera le responsable assisté de Didier et autres personnels pas encore désignés

Le personnel de la buvette assure la gestion des sandwichs froids le Samedi ainsi que le Dimanche. Gilbert se propose d'approvisionner en glace la buvette ce qui nous permettra en cas de chaleur d'avoir de la boisson fraîche.

Le barbecue est géré par Gilbert et Alberto ainsi que d'autres personnels pas encore désignés.

Gilbert se charge de la gestion du pain le Samedi midi et le Dimanche matin avec possibilité de faire une commande supplémentaire le Dimanche midi si nécessaire.

Michel se charge de l'achat des fleurs et leur livraison le Dimanche MIDI pour les équipes féminines championnes et vice-championnes départementales sachant que le comité injecte 25€ par bouquet.

Le bureau se charge de l'achat de coupes pour les différents concours du Dimanche.

Jean Michel prend dans son intégralité la gestion des concours et restauration des jeunes boulistes.

Suite aux nombres de personnes tout âge confondus sur le site pendant ces deux jours, il est envisagé de mettre en place un poste de secours à victime, je me charge de voir avec les responsables sécurité de la mairie ainsi que le SDIS des Yvelines qu'elles sont nos obligations à prendre face à un tel évènement. J'apporterai une réponse à la prochaine réunion.

La deuxième réunion sur la gestion des concours du 03/05/2014 et 04/05/2014 se termine à 19h45

Je remercie tous les membres du bureau.

Un GRAND MERCI à tous les bénévoles présents à cette réunion qui sont pleins de volonté pour faire avancer et grandir le club.

Le secrétaire

Alain VRIET

Point 2 de l'ordre du jour : Livraison des vêtements par Techsport

Vous trouverez en page 4 du présent compte-rendu, l'analyse de la situation actuelle effectuée récemment par Gégé.

Long débat suite à la présence du président de l'USMC pour une éventuelle prise en charge partielle de ces équipements par la Mairie ou l'USMC ainsi que sur le budget alloué à l'USMC Pétanque

Point 3 de l'ordre du jour : Renouvellement des licences de Nanou et Toutoune

Francis chargé du renouvellement des licences de Nanou et Toutoune pour 2014, a remis un chèque de 90 € pour cette opération.

Le bureau conscient qu'aucune mutation n'ayant été demandée avant le 31/12/2013, ces deux joueurs ne peuvent que rester au club des Clayes.

Francis s'est engagé "verbalement" pour le moment, à se substituer au club des Clayes pour tout ce qui est financier (voyages, points, déplacements etc...)

Nous avons donc mis ce sujet à l'ordre du jour afin d'en débattre.

Il en ressort, que le bureau actuel attend un engagement écrit de Francis sur la partie financière mais aussi sur la partie administrative (domicile, visas, etc...), le club ne souhaitant pas être tenu responsable de tout problème qui pourrait survenir.

Point 4 de l'ordre du jour : Questions ou informations diverses

Sans Objet

La Séance est levée à 21h00

Bonjour à tous.

Le salon d'essayage des sweats, ouvert le mardi 8 avril après midi a fermé ses portes le vendredi 11 au soir.

La dizaine de personnes n'ayant pas essayé leur éventuelle future tenue aura vu ses mensurations estimées au mieux par le signataire.

J'ai ramené les tenues chez Techsport dès le samedi 12 au matin, leur laissant le document "Complément pack compétition" que vous trouverez en fichier joint.

Le second, nominatif, n'est qu'à usage interne. Il précise l'affectation qui sera faite des sweats.

Malgré mon insistance sur le sujet, le dirigeant de Techsport n'a toutefois pas voulu s'engager sur un délai de livraison, arguant que si, théoriquement, son fournisseur pakistanais lui avait assuré avoir déjà lancé une fabrication de 400 ensembles, il ne savait pas du tout à quelle date il allait les recevoir.

Je lui ai fait clairement comprendre que ne pas les avoir pour les championnats qui allaient se dérouler aux Clayes nous serait très préjudiciable avec un risque clair d'annulation. Je n'ai pas eu l'impression que cela pouvait changer quoi que ce soit, Techsport n'ayant à mon avis que peu de pouvoir (voire même pas du tout) sur son fournisseur exotique.

Nous sommes donc condamnés à devoir encore attendre.

Cordialement

Gégé